

Déclaration de la Commission des Communautés européennes (1er juillet 1968)

Légende: Le 1er juillet 1968, à l'occasion de l'entrée en vigueur du tarif douanier commun et de la suppression, avec un an et demi d'avance, des droits de douane pour les produits industriels et certains produits agricoles, la Commission européenne publie une déclaration dans laquelle elle décrit les enjeux de l'union douanière pour les Six.

Source: Bulletin de documentation. dir. de publ. Service Information et Presse - Ministère d'Etat. 31.07.1968, n° 7; 24e année. Luxembourg. "Déclaration de la Commission des Communautés européennes (1er juillet 1968)", p. 15-17.

Copyright: (c) Service Information et Presse du Gouvernement luxembourgeois

URL: http://www.cvce.eu/obj/declaration_de_la_commission_des_communautes_europeennes_1er_juillet_1968-fr-a4f5b96a-1d48-435b-9028-7e98739255d2.html

Date de dernière mise à jour: 28/08/2013

Déclaration de la Commission des Communautés européennes (1er juillet 1968)

Qu'est ce que le 1er juillet 1968 ?

Le 1^{er} juillet 1968 sera certainement dans la vie de l'Europe une date historique.

C'est ce jour là, en effet, qu'aura été achevée la première et grande étape d'unification économique du continent européen. L'union douanière inscrite en tête du traité de Rome aura été achevée dix-huit mois en avance sur le calendrier du traité, les droits de douane auront disparu à l'intérieur du marché commun, pareillement, à la même date, les tarifs douaniers distincts de nos six pays auront fait place à un tarif unique, le tarif douanier extérieur de la Communauté. Enfin, à la même date, seront mis en vigueur les premiers abaissements tarifaires convenus l'an dernier à Genève dans la grande négociation du Kennedy-round.

En amorçant ainsi, sous cette première forme, l'unification du territoire européen, les six franchissent une étape décisive dans l'histoire économique du continent.

Mais l'Europe ce ne sont pas seulement des tarifs douaniers. L'Europe n'est pas seulement celle des industriels, des agriculteurs et des technocrates. L'Europe n'est pas seulement celle des 180 millions d'Européens groupés dans la Communauté. L'Europe n'est pas seulement celle des gouvernements, des parlements ou des administrations. Ce doit être aussi celle des peuples, celle des travailleurs, celle de la jeunesse, celle de l'homme. Tout ou presque est encore à faire.

Les buts à atteindre

Des tâches immenses attendent les Européens.

L'Union économique

L'Union douanière étant faite, il faut poursuivre la réalisation de l'union économique. C'est à dire qu'il faut construire ou achever les politiques économiques communes qui transformeront l'espace douanier en un continent économiquement organisé. Nous devons donc achever la politique agricole commune déjà largement réalisée et achever les politiques d'unification ou d'harmonisation commerciale, fiscale, sociale, des transports et autres voulues par les traités. Il faut substituer progressivement aux anciennes politiques nationales les politiques communautaires transformant l'espace européen en une société européenne organisée, avec une politique économique générale pensée et construite à l'échelle du continent.

Trois de ces politiques méritent une mention particulière. D'une part, après avoir supprimé les frontières douanières à l'intérieur de la Communauté, il faut abolir progressivement les frontières fiscales afin que les hommes et les biens puissent circuler librement sans être soumis à des formalités et des contrôles à la frontière. D'autre part, nous devons faire des progrès dans le domaine de l'union monétaire en harmonisant d'abord les politiques monétaires de nos six Etats-Membres puis en créant entre eux une solidarité monétaire qui conduise par étapes au couronnement de l'œuvre économique, la création d'une monnaie commune remplaçant les anciennes monnaies nationales. Enfin, il faut faire faire à l'Europe des progrès décisifs dans le domaine de la recherche et de la technologie afin de la mettre à la hauteur des autres grands ensembles économiques du monde.

L'Union politique

De même que nos grands pays, l'Allemagne, la France, l'Italie ont été unifiés progressivement par de grandes décisions politiques de même il faut réaliser l'Europe politique voulue par Robert Schuman, par Adenauer et De Gasperi. L'Europe doit être dotée des organes qui lui permettent de devenir un continent politiquement organisé, ayant non seulement ses institutions économiques déjà largement en voie de formation, mais aussi ses institutions politiques lui permettant d'agir et de devenir, ce que la déclaration du 9 mai 1950 appelait la

Fédération Européenne.

Pour cela, il faut non seulement que l'Europe ait de véritables institutions fédérales, il faut aussi qu'elle s'unifie et qu'à un noyau de l'Europe des Six s'ajoutent les autres pays de l'Europe qui sont prêts à accepter les mêmes droits et les mêmes devoirs. En même temps cette intégration politique doit faciliter la détente et la coopération entre l'Est et l'Ouest, contribution essentielle à l'établissement d'un ordre pacifique en Europe.

L'Action de l'Europe dans le monde

L'Europe a de grandes responsabilités dans le monde. L'Europe des Six, inférieure aux Etats-Unis en puissance militaire, industrielle et financière, est déjà à leur égale dans le domaine du commerce. Elle est le premier importateur de produits industriels et agricoles du monde entier. Elle est le premier importateur de produits provenant des pays du tiers monde. Aujourd'hui déjà, dans sa dimension actuelle, demain davantage quand elle sera réunie, elle a des devoirs essentiels à remplir à l'égard des pays en voie de développement.

Au surplus, au moment où l'organisation du monde à l'échelle des vieilles nations souveraines fait place à celle de l'organisation à l'échelle des continents, il est essentiel de ne pas répéter à ce niveau plus élevé les erreurs du passé, de ne pas substituer aux chocs des nations celui des continents entiers et dès lors l'Europe a le devoir essentiel, d'organiser sa coopération et son association avec les autres grands ensembles du monde.

Les problèmes humains

Enfin les grandes mutations des sociétés dans un monde dominé par la technique et par la vitesse posent à notre génération d'immenses interrogations quant à la transformation de la société, quant à l'organisation de la vie sociale, quant à l'environnement et au destin de l'homme, quant à sa liberté, sa sécurité, sa santé, sa vie.

Rien de tout cela, aucun de ces problèmes politiques, économiques, sociaux et humains fondamentaux ne peut être résolu par nos anciens Etats emprisonnés dans leurs frontières étroites. Autant il est nécessaire de conserver leur culture, leurs traditions, leur langue, leur originalité, tout ce qui fait leur personnalité et qui est la beauté, la diversité, le charme, la valeur profonde de l'Europe et auxquels on ne saurait vouloir substituer des mécanismes incolores et impersonnels, autant il est impossible de résoudre ces problèmes sans faire craquer les cadres trop étroits hérités du passé et sans créer les cadres, à l'échelle du continent européen, qui sont la condition indispensable de ce renouveau.

Les moyens

Comment entreprendre et réaliser tout cela ? A ces tâches très vastes qui occuperont toute une génération, il faut un commencement. Partant de ce qui a été achevé déjà, partant de la date du 1^{er} juillet, et sans porter nos regards trop loin vers l'avenir, demandons-nous ce que nous pouvons, ce que nous devons réaliser dans les cinq prochaines années que nous avons devant nous.

Nous devons faire un pas en avant dans le domaine de l'union politique. Aux trois traités de Paris (1951) et de Rome (1957) qui ont créé nos trois Communautés européennes il faut substituer un traité unique qui permette de franchir une nouvelle étape. Il faut rétablir le Conseil des Ministres de la Communauté dans son fonctionnement normal d'organe pouvant statuer à la majorité. Il faut mettre fin au système paralysant et suranné du droit de veto. La Commission unique doit être dotée des pouvoirs d'exécution lui permettant non seulement d'inspirer les progrès communautaires mais véritablement de gérer la Communauté, les tâches de gestion grandissant au fur et à mesure que de nouvelles politiques communautaires entrent en vigueur.

Parallèlement, il faut accélérer la démocratisation des pouvoirs européens en dotant le Parlement Européen de pouvoirs accrus, budgétaires et législatifs, veillant à faire participer davantage le peuple européen, par la voie de l'élection directe et toute autre méthode appropriée, à la vie communautaire au niveau de l'Europe.

Nous devons franchir dans les prochaines années les étapes de la construction de l'union économique, stimulée par les résultats déjà atteints à ce jour, notamment dans le domaine agricole où elle a déployé un énorme effort. La Commission Européenne entend accélérer et multiplier les initiatives auprès du Conseil des Ministres afin que la Communauté fasse rapidement des progrès décisifs dans la construction des politiques économiques, monétaires, fiscales, sociales et autres qui, dans les cinq prochaines années, doivent avoir atteint l'essentiel de leurs objectifs.

Il faut reprendre les efforts pour faire progresser l'élargissement de la Communauté et l'unification du continent européen. La crise économique et sociale profonde qui secoue plusieurs de nos pays, dans et en dehors de la Communauté, aura démontré à quel point les destins des Etats Européens sont devenus solidaires. Le moment est venu d'en tirer les conséquences.

Il faut appeler les grandes forces économiques, sociales et intellectuelles de l'Europe à participer davantage à la construction du continent européen.

Sans attendre le moment où le peuple européen dans son ensemble sera officiellement consulté et appelé à participer de façon constitutionnelle et organique à la vie politique du continent européen, il est nécessaire de faire appel davantage aux grands groupes sociaux existant dans la Communauté.

C'est pourquoi la Commission a décidé de proposer au Comité Economique et Social d'entreprendre avec elle, à l'automne un vaste examen de l'ensemble de la situation communautaire.

C'est pourquoi également la Commission se propose de réunir dans le courant de l'hiver trois colloques avec les représentants qualifiés des grandes organisations existantes. Le premier réunirait les représentants des partenaires sociaux, employeurs et travailleurs. Le second grouperait les organisations du monde agricole. Le troisième réunirait les représentants qualifiés des organisations de jeunesse. Dans chacun d'entre eux la Commission s'efforcera de provoquer à la fois un examen d'ensemble de la situation européenne et un dialogue sur des programmes d'action précis à court et moyen terme. La Commission compte porter une attention particulière aux problèmes qui passionnent la jeunesse universitaire européenne, tels ceux de son instruction, de sa formation, et des échanges universitaires et examiner avec les représentants qualifiés de celle-ci ce qui peut être fait pour que la jeunesse actuelle regarde avec des yeux plus confiants l'avenir qui est le sien et la part qu'elle peut prendre dans sa construction.

Au moment d'achever cette déclaration qui exprime tout ensemble une foi, une espérance et un programme d'action, la Commission appelle les Européens à ne pas perdre de vue la dimension des événements et la valeur des résultats acquis à ce jour.

Deux grands événements, de caractère spirituel, dominent cette seconde moitié du XX^e siècle: La réconciliation des églises et la réconciliation des peuples. Si le premier n'appartient pas à l'ordre politique, le second est nôtre. C'est avant tout la réconciliation des nations européennes, ravagées par les deux guerres mondiales de 1914-18 et de 1939-45, nées toutes les deux en Europe du choc des nationalismes et qui ont constitué pour les Européens de véritables guerres civiles.

Ce temps est passé. Le moment est venu d'appeler toutes les forces jeunes et créatrices de l'Europe à l'union, à l'action et à l'espoir.